

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL SERRURIER METALLIER

OBJECTIF DE LA FORMATION

1 - DOMAINE D'INTERVENTION



La Serrurerie Métallerie fait partie des quelques Métiers du Bâtiment dont l'activité se partage entre deux sites :

- 1° - L'atelier pour la fabrication,
- 2° - Le chantier pour la pose.

Elle demande par conséquent des professionnels possédant de bonnes connaissances de base leur permettant, suivant la taille de l'entreprise, d'évoluer dans ces deux lieux de travail avec une maîtrise technique identique. En fait, la diversité des ouvrages, pouvant être réalisée par l'entreprise, impose une

adaptabilité importante.

Le C.A.P. est un diplôme ouvrant aux emplois dits de production. Ces emplois se retrouvent répartis dans les trois grandes catégories traditionnelles: ouvriers, maîtrise, encadrement.

2 - SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La Serrurerie Métallerie s'inscrit dans les spécialités professionnelles œuvrant dans le Bâtiment au même titre que la maçonnerie, l'électricité... Le serrurier métallier peut également exercer son métier dans d'autres secteurs.

3 - TAILLES ET TYPES D'ENTREPRISES

Cette profession regroupe 13.000 entreprises qui emploient plus de 120.000 personnes. La majorité des établissements est constituée d'entreprises de moins de 10 salariés (90 %). Les emplois se répartissent quasi également entre les entreprises de 10 salariés et celles dépassant ce seuil.



4 - PLACE DANS L'ORGANISATION DE L'ENTREPRISE ET CONDITIONS D'EXERCICE DE L'EMPLOI

Le CAP serrurier métallier, diplôme de niveau V, permet d'accéder au premier niveau de qualification demandé par l'entreprise. Le CAP sanctionne la validation d'acquis professionnels, tant en fabrication qu'en pose d'ouvrages ou parties d'ouvrages. Il requiert également de bonnes connaissances en culture générale, qui permettent au titulaire de ce CAP de pouvoir, notamment, s'adapter et évoluer dans le métier, que ce soit dans le neuf ou l'entretien, la rénovation et la restauration d'ouvrages anciens.

Rendant compte de son activité à un compagnon, chef d'équipe ou chef d'entreprise, le serrurier métallier doit, toutefois, faire preuve d'autonomie et d'initiative dans l'exécution du travail demandé. Suivant la taille de l'entreprise ou des ouvrages à réaliser, et dans le respect des délais, il est amené à travailler seul ou en équipe. Par ailleurs, dans le cadre de dépannages, il est en contact direct avec le client ou son représentant.

Hormis la maîtrise technique et manuelle indispensable à l'exercice du métier, le titulaire du CAP doit également intégrer les notions suivantes :

- hygiène, sécurité et prévention des accidents ;
- contrôle de la qualité (primordial aujourd'hui) ;
- relations commerciales (contact clientèle).

Le serrurier métallier exécute les travaux courants de sa spécialité, à partir de directives générales et sous contrôle ponctuel. Il a une certaine initiative dans le choix des moyens lui permettant d'accomplir ces travaux.

Il possède les connaissances techniques de base de son métier et une qualification qui lui permette de respecter les règles professionnelles. Il met en œuvre des connaissances acquises par la formation professionnelle, initiale ou continue, ou une expérience équivalente.

5 - CHAMPS D'ACTIVITE

Les bases du métier reposent sur le travail des métaux ferreux (aciers, inox...) et non ferreux (aluminium, cuivre et leurs alliages, tel le laiton). Le serrurier métallier emploie également les matériaux de synthèse, comme le PVC. Demain, ce seront les matériaux composites tel le carbone.

En raison de la diversité des ouvrages et des matériaux utilisés, la Serrurerie Métallerie offre de très intéressantes possibilités aux jeunes désirent entrer dans une profession en devenir. Ses domaines d'intervention répondent à des fonctions, des normes, des attentes exprimées par le client : protéger et embellir.

Il s'agit de :

- Protection des biens et des personnes : fermeture, serrure, menuiserie, blindage, garde-corps, clôture...
- Construction de locaux : charpente métallique, bardage, mur rideau, cloisons, vérandas.
- Confort : protections solaires.
- Accès : escalier, passerelle.
- Esthétique - Architecture : pyramide du Louvre, Beaubourg.
- Mobilier - décoration : ferronnerie, table, chaise...
- Agencement.



A cette liste non exhaustive d'ouvrages répondant à des fonctions ou à d'autres critères, s'ajoute la notion d'asservissement de certaines fonctions énumérées ci avant par l'assistance électrique, hydraulique et pneumatique, en un mot : les automatismes que l'on retrouve sur les ouvrages suivants : volets roulants, portes de garages, stores banne, menuiseries.

Face à cette nouvelle donne, la pose de ces ouvrages n'est plus une fin en soi ; elle a fait émerger la notion de maintenance et d'entretien de ces systèmes.

Ainsi les activités de l'entreprise s'inscrivent aujourd'hui dans les trois principaux

domaines suivants :

- fabrication en atelier,
- pose sur site,
- entretien, service après vente (SAV), maintenance.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée de la formation : Cas général : 2 années de formation

Alternance : 26 semaines au Centre de Formation sur les deux ans,
13 semaines la première année et 13 semaines la seconde année

CONDITIONS D'ADMISSION

L'accès à ce CAP par la voie de l'apprentissage est ouvert aux jeunes :

- de 16 à 25 ans, ou bien de 15 ans à la condition d'avoir au moins un niveau 3ème,
- quel que soit leur niveau de formation (à l'exception des jeunes de 15 ans qui doivent avoir un niveau 3ème)

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage de deux ans avec une entreprise dont les activités recouvrent le référentiel professionnel de ce diplôme, par le rendez-vous d'inscription à l'AFORBAT-Vendée, et par le nombre de places disponibles au CFA.



LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Le Centre a établi un contenu de formation pour développer les savoirs et les savoir-faire des jeunes afin de les adapter aux exigences de l'entreprise.

- Formation Générale :

Expression Française et Ouverture sur le Monde, Mathématiques Appliquées, Économie Familiale et Sociale.

- Formation Professionnelle

Technologie Professionnelle, prévention des accidents, dessin technique et d'art, lecture de plans, métré, exercices pratiques complémentaires, histoire de l'art, les styles.

- Utilisation des Moyens d'Autoformation

Centre de Ressources et d'Aide à la Formation, Salle Multimédia, Salle Informatique, Audiovisuel.

LES POURSUITES DE FORMATION

Le titulaire de ce CAP peut ensuite :

- soit préparer un autre CAP du secteur en 1 an. Par exemple à l'AFORBAT-Vendée le CAP Constructeur d'Ouvrages du Bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse.

- soit poursuivre sa formation sur un niveau supérieur

en BP Serrurerie Métallerie en 2 ans au CFA de Saint Herblain, d'Angers ou du Mans.

en Bac Pro Réalisation d'ouvrages chaudronnés et de structures métalliques en intégrant directement une 2^{ème} année au CFA AFPI Atlantique de La Roche sur Yon.

en Bac Pro Ouvrage du Bâtiment option métallerie en intégrant directement la 2^{ème} année au CFA Chambre des Métiers de Niort